

Assises de l'installation

Journée régionale de concertation

Mercredi 22 mai 2013
Hôtel de Région



Assises de l'installation – journée régionale de concertation

Programme

Matinée :

- Accueil, introduction : Roland DAVERDON – Vice-président de la Région
- Méthode, enjeux : Yvan LOBJOIT - DRAAF
- Travaux en sous-groupes :
 - Groupe « cibles » - animateur : Mathilde HENRY – salle 2 (RDC)
 - Groupe « outils financiers » - animateur : Pascal TURQUIER – salle Développement économique (2ème étage)
 - Groupe « accompagnement » - animateur : Jean-Claude LEHALLIER – salle 1 (RDC)
 - Groupe « transmission/foncier » - animateur : Florence CHEVANNE-LENGLET – salle 3 (3ème étage)
 - Groupe « gouvernance » - animateur : Yvan LOBJOIT – salle Assemblée

Après-midi :

- Restitution des travaux par chaque animateur
- Echanges - débats
- Suites des travaux

Conclusions par Monsieur le Préfet de Région

Schéma général de l'organisation de la politique installation 2014-2020

Politique nationale Etat

FEADER : programme de développement rural pour la Champagne-Ardenne

Politique du
Conseil régional

Groupe 1

QUELLES CIBLES POUR LA POLITIQUE D'INSTALLATION

Quels critères d'éligibilité des aides ?

- Quels sont les freins à l'accès aux aides ? Quels leviers d'action pour lever ces freins ?
- Quelles devraient être les cibles des aides ? Comment mieux les atteindre ?
- Quelles évolutions apporter aux dispositifs permettant d'apprécier la viabilité économique des projets ?
- Quelles évolutions faudrait-il apporter en matière d'éligibilité aux aides ?

Assises de l'installation – journée régionale de concertation

Quelles priorités pour les aides ?

- Sur la base de quels critères les aides devraient-elles être modulées ?
- Comment la modulation devrait-elle être assurée ? A quel(s) échelon(s) territorial(aux) devrait-elle être définie ? Quels éléments dans le cadre national et en région ?
- Comment encourager l'installation progressivement en tant que nouvelle forme de création d'activité ?

Groupe 2

QUELS OUTILS FINANCIERS ?

Aides de l'Etat

- Les deux principales aides de l'Etat (DJA, prêts bonifiés) sont-elles toujours adaptées aux besoins des jeunes installés ? Faudrait-il les faire évoluer en termes de ciblage ou de modalités ?
- Concernant les exonérations fiscales et sociales, faudrait-il les cibler davantage sur certains publics ?
- Quelles autres propositions pouvez-vous formuler concernant les aides de l'Etat cofinancées ou non par le FEADER ?

Programme Etat-Collectivités, le PIDIL

- Compte-tenu des nouveaux enjeux de l'installation, quelles sont les aides PIDIL les plus pertinentes qu'il conviendrait de développer davantage ?
- Quelles nouvelles mesures ou améliorations de mesures existantes seraient pertinentes ?
- Dans le cadre du PIDIL, comment améliorer la complémentarité des actions de l'Etat et des Régions ? Quelles articulation avec les PDR (en particulier quelles sont les aides actuelles du PIDIL qui pourraient être intégrées dans le PDR) ?

Aides des collectivités locales

- Quelles sont les mesures de soutien à l'installation mises en œuvre par les collectivités locales en dehors du PIDIL et quels sont les publics visés et conditions d'accès ? Quelles propositions seraient à formuler pour une meilleure efficacité de ces soutiens ?
- Quelles mesures pourraient être développées à destination des nouveaux agriculteurs de plus de 40 ans ?
- Quels outils nouveaux devraient être développés (par exemple garantie ou cautionnement bancaire) ?
- Quelles aides devraient être cofinancées par le FEADER et intégrées dans le PDR Champagne-Ardenne ?

Complémentarité des aides

- Comment assurer la mise à disposition d'une boîte à outils contenant un panel d'outils organisés et complémentaires les uns par rapport aux autres, regroupant les aides des différents financeurs ?
- Quelle communication adaptée pour une meilleure connaissance des aides par les porteurs de projets et les structures chargées de les accompagner ?

Groupe 3

**QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR
LES PORTEURS DE PROJETS ?**

Les structures, leurs missions et leur fonctionnement

- Quels publics devraient être accueillis au PII (point info installation) ?
- Adhérez-vous au principe que l'accompagnement doit porter sur les trois phases suivantes :
 - Amont, ou phase de pré-installation ;
 - Projet suffisamment mûr pour qu'un PDE et un PPP puissent être élaborés ;
 - Suivi post-installation
- Quelles devraient être les missions du PII à chacune de ces trois phases, au-delà d'accueillir, informer et orienter ? Comment garantir que ces missions soient assurées dans de bonnes conditions ?
- Comment organiser l'accompagnement des porteurs de projet qui n'ont pas accès aux aides individuelles à l'installation ?

Les structures, leurs missions et leur fonctionnement (suite)

- Comment optimiser le lien entre le PII et les différentes structures présentes sur le territoire susceptibles de participer à l'accompagnement du porteur de projet ? Le PII peut-il jouer un rôle de mise en réseau ?
- Quel rôle en particulier devrait être joué par les banques en matière d'accompagnement ?
- Quels outils pourraient être développés ou améliorés pour favoriser l'accompagnement ?
- Comment devrait être assuré le suivi post-installation ?
- Quelles seraient les compétences professionnelles attendues dans les domaines de l'animation et du conseil pour les animateurs et les conseillers des PII et des CEPPP ? Comment voyez-vous l'organisation de ces actions de formation ?

Les actions préconisées dans le PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé)

- Quelles seraient vos propositions pour élargir la liste des actions ?
- Quelles solutions mettre en place pour permettre aux conseillers PPP de préconiser une offre de formation adaptée à la diversité des projets ?
- Serait-il pertinent de mutualiser l'éventail de formation au niveau régional ?
- S'il fallait revisiter le stage de 21h quelles seraient vos propositions en termes de contenu et de durée ? Ce stage doit-il être suivi par tous les candidats ?
- Y'a-t-il intérêt à développer certaines actions sous forme collective ? Lesquelles ?
- Comment favoriser l'installation progressive à travers les actions préconisées dans le PPP ?
- Comment améliorer l'approbation et la personnalisation du PPP ?
- Plus généralement, quelles évolutions du PPP vous semblent souhaitables ?

La gouvernance du dispositif d'accompagnement

- Quel serait le schéma approprié pour la coordination et le suivi des actions d'accompagnement mise en œuvre dans les départements ?
- Le niveau régional pourrait-il assurer le pilotage, la cohérence et la mutualisation des actions d'accompagnement réalisées dans les départements ?
- Vous paraît-il nécessaire de conserver une gouvernance du dispositif d'accompagnement au niveau départemental ?

Le suivi du dispositif

- Quelles informations devraient être transmises à quelle instance et selon quelle périodicité pour assurer la coordination et le suivi des actions d'accompagnement ? En particulier, quelles informations devraient remonter des PII ?
- Faut-il, selon vous, un outil harmonisé au niveau national pour le suivi des porteurs de projet depuis leur entrée dans le dispositif PPP jusqu'à la date de leur installation ? Quelle utilisation de cette outil aux niveaux départemental, régional et national ?

Mission de service public assurée par les chambres d'agricultures

- Quelles propositions seraient à formuler pour améliorer l'exercice de ces missions ?

Groupe 4

QUELS ENJEUX POUR LA TRANSMISSION ET L'ACCES AU FONCIER ? QUELLES REPONSES POSSIBLES ?

Accès au foncier

- Quels évolutions réglementaires sont à prévoir pour favoriser l'accès au foncier (contrôle de structures, fermage, portage, urbanisme, taxe pour le maintien de l'agriculture, dispositifs fiscaux,...) ?
- Les outils existants de portage du foncier (SAFER, GFA, Terre de Liens) sont-ils suffisants pour répondre aux besoins des nouveaux installés, en particulier hors cadre familial ? Quelles propositions d'amélioration de ces outils ou propositions alternatives ? Quels nouveaux dispositifs de portage du foncier ?
- Quelles possibilités de développer des démarches collectives pour favoriser l'accès au foncier sur les territoires ? Avec les acteurs territoriaux, avec les acteurs économiques ?

Accès au foncier (suite)

- Comment est appréciée l'efficacité de la régulation de l'accès au foncier pour les nouveaux installés pour le contrôle des structures? Quelles propositions d'amélioration seraient à formuler ?
- Quelles autres propositions pouvez-vous formuler pour améliorer l'accès au foncier et en particulier inciter davantage les propriétaires à louer à des candidats à l'installation ?
- Faudrait-il renforcer la prise en compte de la politique de l'installation dans les outils de planification local (SCOT, PLUS) ?

Accompagnement des cédants

- Comment améliorer le repérage des cédants ? Dans quels objectifs, avec quelles priorités ? Avec quels outils ?
- Comment inciter davantage les cédants à transmettre ?
- Quelle mise en relation cédants/futur installé ?
- Quelle articulation entre les différents outils pour une meilleure efficacité ?

Transmission hors cadre familial

- La LOA 2006 a introduit des dispositifs destinés à encourager la transmission hors cadre familial, en particulier le bail cessible e le fonds agricole qui se sont peu développés. Faudrait-il réfléchir à des améliorations de ces dispositifs pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle ?
- Quelles autres propositions d'amélioration seraient à formuler pour faciliter la transmission hors cadre familial ?
- Quel accompagnement de la transmission ? Comment faire le lien avec l'accompagnement de l'installation ?

Groupe 5

QUELLE GOUVERNANCE ?

Quelle gouvernance ?

- Comment assurer dans chaque région la complémentarité entre les aides de l'Etat, des Régions et des autres financeurs ? En particulier, sur quelle(s) instance(s) s'appuyer aux différents échelons ?
- Une instance nationale dédiée au sujet de l'installation/transmission serait-elle utile ? Si oui, quelles missions et quelles propositions ?
- Quels éléments devraient figurer dans le cadre national sur les rôles et missions des différentes instances de gouvernance ?
- Comment renforcer la lisibilité du dispositif d'aide et d'accompagnement pour les porteurs de projet afin de favoriser le développement des projets d'installation et de transmission ?

Quelle gouvernance ? (suite)

- Comment améliorer la communication sur la politique d'installation et de transmission ? A quel(s) échelon(s) devrait-elle être assurée ?
- Confirmez-vous l'utilité d'un outil statistique pour suivre et évaluer les politiques d'installation et de transmission ? Comment l'utilisation de l'observatoire www.installagri.net pourrait-elle être améliorée ?

Groupe 1

QUELLES CIBLES POUR LA POLITIQUE D'INSTALLATION

Quels critères d'éligibilité des aides ?

- Quels sont les freins à l'accès aux aides ?
 - Lourdeur administrative des procédures
 - Réalisation d'un PDE et son suivi
 - Formation (niveau et type)
 - Viabilité économique
 - Age
 - Inadéquation avec les projets d'installation progressive
- Autres freins
 - Engagements et conditions de réussite
 - Surfaces et autres modifications de consistance
 - Activités atypiques

Quels critères d'éligibilité des aides ?

- Quels leviers d'action pour lever ces freins ?
 - Public diversifié (âge, projet...)
 - Modifications du PDE
 - Conditionner l'affiliation à la MSA au passage au PII, à une formation
 - Faciliter les entrées progressives

Accompagnement adaptable à tous les projets

Quels critères d'éligibilité des aides ?

- Quelles évolutions apporter aux dispositifs permettant d'apprécier la viabilité économique des projets ?

Dimensions sociale, durable

Cumul des revenus

Maintenir 1 SMIC

Quelles priorités pour les aides ?

- Sur la base de quels critères les aides devraient-elles être modulées ?
Comment la modulation devrait-elle être assurée ? A quel(s) échelon(s) territorial(aux) devrait-elle être définie ? Quels éléments dans le cadre national et en région ?
 - Base nationale : critères d'éligibilité (formation, âge...)
 - Base locale : critères de priorisation (région et départements) avec coordination sur les différents partenaires
 - Montant de la DJA
 - Proratisation des aides MSA

Quelles priorités pour les aides ?

- Comment encourager l'installation progressivement en tant que nouvelle forme de création d'activité ?
 - Flou entre installation progressive et double activité
 - Souplesse administrative
 - Eligibilité des aides par étapes
 - Aide à la formation

Groupe 2

QUELS OUTILS FINANCIERS ?

Aides de l'Etat

Préambule :

- Les outils financiers ont pour objectif d'accompagner tous les projets
- Toute reprise ou création qui vise à la création d'emploi, de valeur ajoutée et de revenu doit être accompagnée quel que soit le secteur de production (conventionnel, bio, atypique,...) dès lors que le projet est viable, vivable et durable
- Le dispositif actuel est plutôt efficace

Aides de l'Etat

Les deux principales aides de l'Etat (DJA, prêts bonifiés) sont-elles toujours adaptées aux besoins des jeunes installés ? Faudrait-il les faire évoluer en termes de ciblage ou de modalités ?

- Ces 2 outils sont globalement adaptés mais il faut les faire évoluer
- La lourdeur administrative ne doit pas être un frein à l'engagement du porteur de projet
- La finalité doit être l'étude et la concrétisation favorable du projet et non une réponse à des exigences réglementaires
- Le bénéfice des aides ne doit pas exonérer es obligations de contrôles mais ne doit pas gêner l'activité économique et l'évolution du projet
- Une différenciation et une modulation doivent être plus importante en fonction du projet
- Aides créées en 1973 plus adaptées au contexte agricole actuel (montant, capitaux engagés,...)

Aides de l'Etat

Concernant les exonérations fiscales et sociales, faudrait-il les cibler davantage sur certains publics ?

- Outil avec un effet de levier important à conserver y compris pour les jeunes qui ne bénéficieraient pas de la totalité des aides
- En société, une approche spécifique doit-être engagée à propos des transmissions progressives du capital
- Certains acteurs s'interrogent sur la nécessité de maintenir cette aide de la même façon pour tous les projets ? (différencier une aide à la création reprise d'une aide à la transmission de patrimoine)

Aides de l'Etat

Quelles autres propositions pouvez-vous formuler concernant les aides de l'Etat cofinancées ou non par le FEADER ?

- Le groupe est unanime pour maintenir le cofinancement européen dans un contexte budgétaire contraint
- La méconnaissance des mécanismes de cofinancement n'a pas permis au groupe de faire de propositions complémentaires

Programme Etat-Collectivités, le PIDIL

Compte-tenu des nouveaux enjeux de l'installation, quelles sont les aides PIDIL les plus pertinentes qu'il conviendrait de développer davantage ?

- Le dispositif de repérage et 'accompagnement du cédant et de mise en relations (+ pré installation) est à amplifier
- Faiblesse de montant et le peu de dossiers accompagnés pose question (effet de levier relatif)
- Mobiliser des moyens plus importants pour accompagner chaque dossier prioritaire (quels critères d'éligibilités)

Programme Etat-Collectivités, le PIDIL

Quelles nouvelles mesures ou améliorations de mesures existantes seraient pertinentes ?

- Généraliser les opération de repérage des cédants
- Chèques services
- Revalorisation des retraites agricoles

Programme Etat-Collectivités, le PIDIL

Dans le cadre du PIDIL, comment améliorer la complémentarité des actions de l'Etat et des Régions ? Quelles articulation avec les PDR (en particulier quelles sont les aides actuelles du PIDIL qui pourraient être intégrées dans le PDR) ?

- Pas de proposition particulière sur ce thème

Aides des collectivités locales

Quelles sont les mesures de soutien à l'installation mises en œuvre par les collectivités locales en dehors du PIDIL et quels sont les publics visés et conditions d'accès ? Quelles propositions seraient à formuler pour une meilleure efficacité de ces soutiens ?

- Conditions de financement de l'audit d'exploitation parfois restrictives
- Niveau de l'aide parfois trop bas au regard des besoins d'accompagnement dans l'étude du projet
- Statut social du JA en phase de pré-installation n'est pas idéal et doit être amélioré

Aides des collectivités locales

Quels outils nouveaux devraient être développés (par exemple garantie ou cautionnement bancaire) ?

- Les outils qui sécurisent le projet sont à privilégier
- Fonds de garantie pour les fermages et fonds d'avance fermage (+ adaptation fiscalité)
- Fonds de garantie pour le cautionnement bancaire (OSEO)
- Incitation à l'assurance revenu (récolte, production,...)
- Accompagnement du projet et suivi (parrainage,...)

Aides des collectivités locales

Quelles mesures pourraient être développées à destination des nouveaux agriculteurs de plus de 40 ans ?

- Pas de propositions spécifiques proposées

Aides des collectivités locales

Quelles aides devraient être cofinancées par le FEADER et intégrées dans le PDR Champagne-Ardenne ?

- Le groupe est unanime pour maintenir le cofinancement européen dans un contexte budgétaire contraint
- La méconnaissance des mécanismes de cofinancement n'a pas permis au groupe de faire de propositions complémentaires

Complémentarité des aides

- Avoir un lieu de coordination et de synthèse de l'action de l'ensemble des partenaires multiples et nombreux qui accompagnent les porteurs de projets (voir gouvernance)
- En terme de communication, il ne faut surtout pas opposer les projets

Groupe 3

**QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR
LES PORTEURS DE PROJETS ?**

Les structures, leurs missions et leur fonctionnement

- Rôle du PII : accueillir, informer et orienter les porteurs de projet
- Accueil de TOUS les porteurs de projet
- Passage de l'information à l'accompagnement : aide à la réflexion, orientation vers les interlocuteurs, points d'étape si nécessaire
- Communication convergente et cohérente de tous les partenaires vers le PII .Renforcer la communication envers les personnes non issues du milieu agricole
- Maintenir les 3 étapes dans l'accompagnement (amont, installation, post-installation). Renforcement du suivi post-installation (différent de la MSP)
- Professionnalisation des animateurs PII et PPP

Les actions préconisées dans le PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé)

- Ouverture du PPP à tous les porteurs de projet (y compris l'installation progressive)
- Elargir la notion d'actions obligatoires post-installation (pour encourager la professionnalisation du porteur de projet à long terme)
- Encourager toutes les formes de professionnalisation (ne pas se limiter aux formations)
- Développer la notion de tutorat (personne ressource sur laquelle s'appuyer, qui fasse profiter de son expérience)
- Formations collectives à développer pour aider à l'émergence de projet
- Stage 21h à rénover dans certains départements
- Mutualisation régionale / interrégionale de l'offre de formation
- Création d'un statut du porteur de projet

La gouvernance du dispositif d'accompagnement

Maintenir une gouvernance au niveau départemental pour l'accompagnement des porteurs de projet

Mettre en place une gouvernance régionale unique pour le pilotage organisationnel et financier de la politique d'installation

Le suivi du dispositif

Mise en place d'un outil informatique de suivi des porteurs de projet avec deux objectifs :

- Accompagnement des porteurs de projet au niveau départemental,
- Pilotage des politiques d'installation à tous les niveaux (départemental, régional, national).

Mission de service public assurée par les chambres d'agriculture

Limiter les confusions entre les missions
d'accompagnement et de contrôle

Adéquation des moyens (humains, financiers, etc.)

Pas de surenchère par rapport aux exigences
européennes

Groupe 4

**QUELS ENJEUX POUR LA
TRANSMISSION ET L'ACCES AU
FONCIER ?
QUELLES REPONSES POSSIBLES ?**

Accès au foncier

- Faire évoluer le **contrôle des structures** efficace :
 - Elargir aux formes sociétaires
 - Conserver l'exemption pour les transmissions familiales
 - Donner des moyens au contrôle

Accès au foncier

Faire évoluer **le statut du fermage** :

- Davantage de visibilité à la sortie du bail pour les propriétaires et exploitant
- Rechercher un meilleur équilibre preneur-bailleur
- Sensibilité du propriétaire aux dispositifs fiscaux
- Intérêt limité du fonds de garantie de fermage : interrogation sur les modalités d'alimentation et de fiscalité
- Viabilité économique du preneur

Accès au foncier

Faire évoluer **le statut du fermage** :

Viabilité économique du preneur

Sécuriser les 2 parties bailleur-preneur : un fonds de garantie fermage

Faciliter la cession du bail en améliorant la visibilité en fin de bail (montant de l'indemnité du bail cessible ? Délai de préavis)

Accès au foncier

Les outils de portage :

SAFER :

Développer la connaissance du marché en élargissant la notification aux transferts de parts

Intérêt pour les conventions telle la convention SAFER-Région

EPF :

Pas d'utilité pour l'installation sur la Champagne-Ardenne.

Crainte d'effet inflationniste en termes de prix et de consommation de foncier

Accès au foncier

GFAM :

Excellent outil – Développer la communication et l'animation

Faciliter la mobilité des parts

GFA familiaux : Rechercher plus d'équilibre entre exploitant
et associés

Accès au foncier

Le portage de foncier :

Eviter de multiplier les acteurs sur le marché du foncier

Pour les investisseurs hors Europe : vigilance et
encadrement strict des contrats de location

Urbanisme

Concurrence entre installation, agrandissement, artificialisation, compensations environnementales

Limiter la consommation de foncier

Renforcer les diagnostics agricoles dans les SCOT PLU, et notamment, évaluer les espaces disponibles en zone urbaine.

Elargir les compétences de la CDCEA

Revoir les compensations environnementales :

Pas de sanctuarisation de l'espace agricole

Compatibilité entre économie et environnement

Taxe sur le changement de destination des terres agricoles non dissuasive

Accompagnement des cédants

Le propriétaire souhaite être avisé de l'inscription de leur fermier au RDI

Amener les cédants à anticiper leur transmission le plus en amont possible :

Développer l'information et le repérage précoce auprès des cédants

Revaloriser le montant de la retraite

DICAA : inciter au retour

Transmission hors cadre familial

Mise en relation cédants / futur installé :

Créer un statut du porteur de projet,

Renforcer le tutorat

Communiquer sur le métier

Sensibilité à une politique incitative

Transmission hors cadre familial

Développer l'installation progressive :

A promouvoir auprès des cédants,

Rendre compatible avec la charge de famille,

Rendre compatible avec une activité salariée

Assouplir les règles actuelles

Aménager le dispositif aidé (exo fiscale sur une plus longue durée)

Groupe 5

QUELLE GOUVERNANCE ?

- Comment assurer dans chaque région la complémentarité entre les aides de l'Etat, des Régions et des autres financeurs ? En particulier, sur quelle(s) instance(s) s'appuyer aux différents échelons ?

Une gouvernance régionale : une nécessité, à articuler avec les autres échelons et niveaux

- **Nécessité de cohérence des stratégies mises en oeuvre**
- **Lien avec la politique d'aménagement du territoire**
- **Pour être ensemble : un lieu/espace/moment de rencontre, d'échanges et de partage, arbitrage**
- **Une volonté partagée de faire partie (adhésion large), une nécessité pour tous**
- **Pour mieux prendre en compte la complexité (multi-acteurs, multi-niveaux, multi-échelles, multi-dispositifs, multi-cibles)**

Niveau régional : niveau stratégique multi-acteurs, cadre régional

- **Vigilance sur la mobilisation des fonds structurels**
- **Soutien aux projets**

- **Quelle politique installation / transmission en Champagne-Ardenne ? Pour quoi ?**
- **Cadre régional (cibles, critères, priorités...) permettant une mise en œuvre efficace de l'exécution au niveau départemental, et permettant de prendre en compte les situations au plus proche des réalités du terrain**

Niveau départemental :

- **Porteur de la stratégie élaborée au niveau régional**
- **Mise en œuvre de l'exécution de la stratégie dans un cadre permettant de tenir compte des situations spécifiques et individuelles**

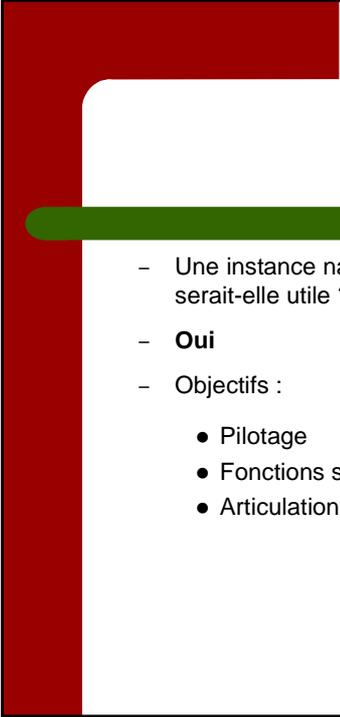
- **Comment assurer dans chaque région la complémentarité entre les aides de l'Etat, des Régions et des autres financeurs ? En particulier, sur quelle(s) instance(s) s'appuyer aux différents échelons ?**

Région :

- **copilotage Région (Conseil régional) / Etat (préfet de région, DRAAF)**
- **chambres d'agriculture : un acteur institutionnel compte tenu des missions de service public**
- **appui sur commissions régionales existantes**
- **participation des partenaires institutionnels et représentatifs et/ou pertinents au regard de la stratégie régionale**

Départements :

- **Échelon opérationnel, proximité de terrain : au plus près des bénéficiaires des dispositifs, examen des modalités d'accompagnement des situations individuelles**
- **Maintenir un guichet unique (PII)**

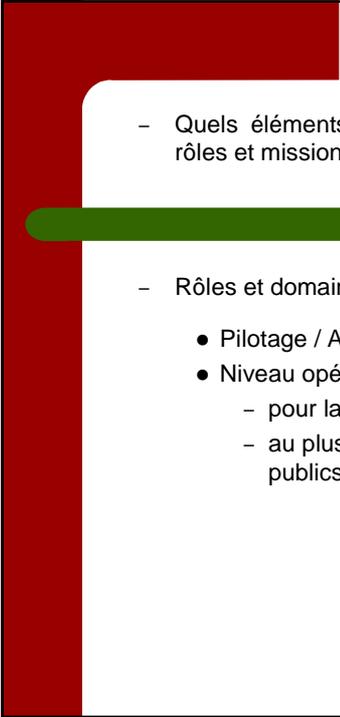


- Une instance nationale dédiée au sujet de l'installation/transmission serait-elle utile ? Si oui quelles missions et quelles propositions ?

- **Oui**

- Objectifs :

- Pilotage
- Fonctions support et soutien
- Articulation avec échelon régional



- Quels éléments devraient figurer dans le cadre national sur les rôles et missions des différentes instances de gouvernance ?

- Rôles et domaines d'activité de chacun des niveaux et échelons

- Pilotage / Appui-soutien / stratégie
- Niveau opérationnel
 - pour la mise en œuvre de la stratégie partagée
 - au plus proche des bénéficiaires pour l'ensemble des publics concernés

- Comment renforcer la lisibilité du dispositif d'aide et d'accompagnement pour les porteurs de projet afin de favoriser le développement des projets d'installation et de transmission ?

- Identifier les effets levier des aides
- Éviter les chevauchements
- Porter une ambition pour l'agriculture en Champagne-Ardenne : une agriculture diversifiée, performante et durable, créatrice de valeurs ajoutées et d'emplois, ancrée et valorisant les ressources des territoires
- Simplification, cohérence
- Construire un cadre intégré, un mode d'emploi : => quels outils à mobiliser dans la boîte et comment ?

- **Transmission :**

- Le 2ème face de la même problématique
- un projet :
 - création d'un successeur
 - pérennisation d'une d'entreprise, donc des efforts d'un parcours professionnel et de vie
- La transmission à un jeune mérite de la considération et une reconnaissance institutionnelle
- Reconnaissance envers les cédants (volet fiscal)